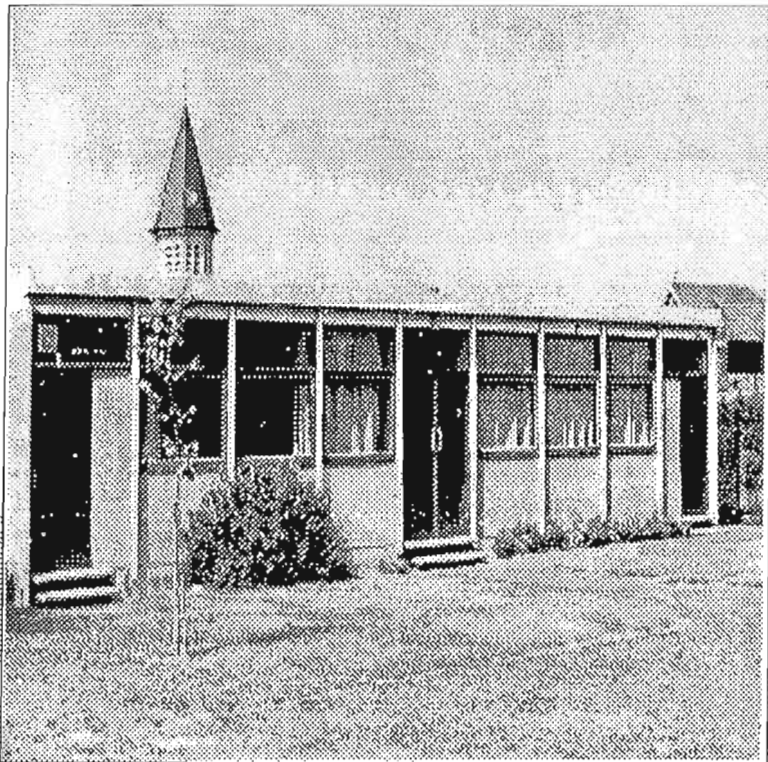


# COMMUNE DE FROMELLES

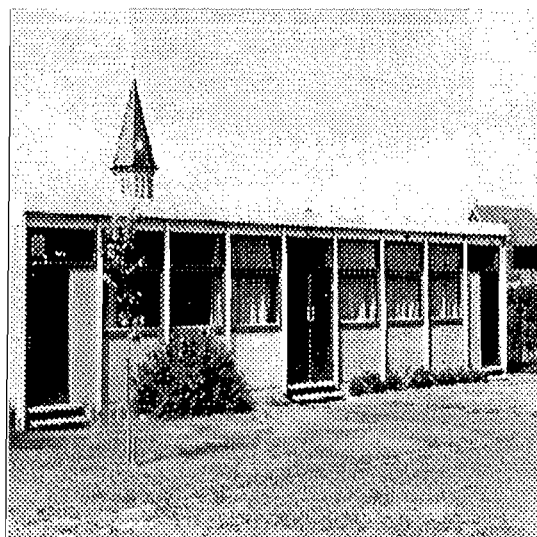
## Canton de La Bassée



### Implantation de deux classes Etude de faisabilité

Décembre 1995

# SOMMAIRE



<b>Avant-propos</b>	<b>2</b>
<b>Plan cadastral</b>	<b>3</b>
<b>Etat des lieux</b>	<b>4</b>
<b>Une proposition "minimale"</b>	<b>5</b>
Plan	<b>6</b>
<b>Une proposition évolutive</b>	<b>7</b>
Plan	<b>8</b>
Phasage et agrandissements	<b>9</b>
Vue perspective	<b>10</b>

---

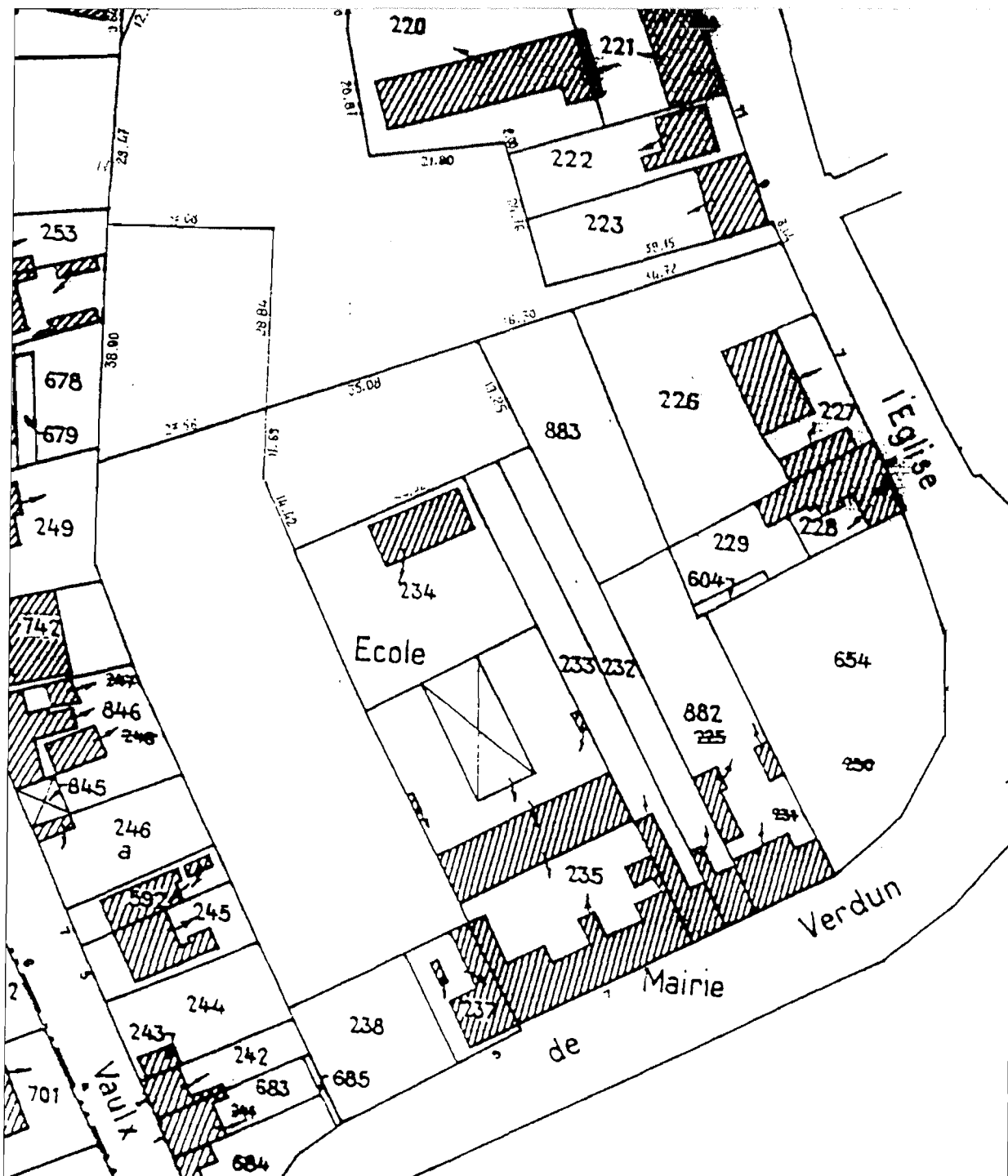
## **Avant - propos**

L'étude de faisabilité réalisée par le C.A.U.E. ne peut en aucun cas être prise pour un projet à mettre en œuvre tel quel.

Elle se veut un document d'aide à la réflexion permettant à l'équipe municipale de juger de l'opportunité d'une opération, en fonction d'un programme et de l'évaluation du coût de sa mise en œuvre.

Après discussion, une fois la décision prise, il revient à la commune de prendre contact avec les maîtres d'œuvre les plus qualifiés vis-à-vis de la problématique mise à jour et de mobiliser le partenariat le plus pertinent par rapport au projet à réaliser.

# Plan cadastral



Extrait du plan cadastral : échelle 1/1000<sup>e</sup>

# Construction de deux nouvelles classes

## Etat des lieux

Les deux nouvelles classes à construire viennent en remplacement de deux classes existantes dans un préfabriqué, situé en fond de parcelle, qui révèle des problèmes d'étanchéité, d'isolation, mais également une implantation excentrée du reste du groupe scolaire.

Deux attitudes peuvent être envisagées concernant ce préfabriqué :

- sa démolition
- sa conservation soit en temps que :
  - locaux annexes de l'école (ateliers, vestiaires pour l'éducation physique, local de rangement, etc ...),
  - vestiaires sportifs pour des activités sportives hors contexte scolaire,
  - ...

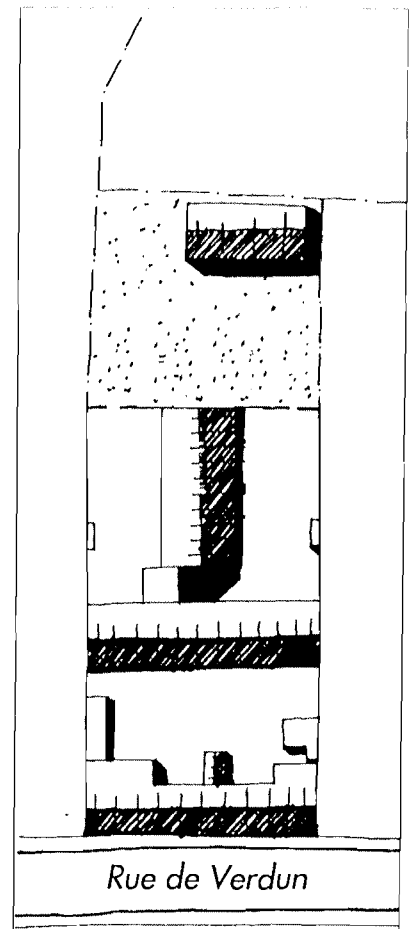
## Propositions

Deux propositions sont esquissées ci-après :

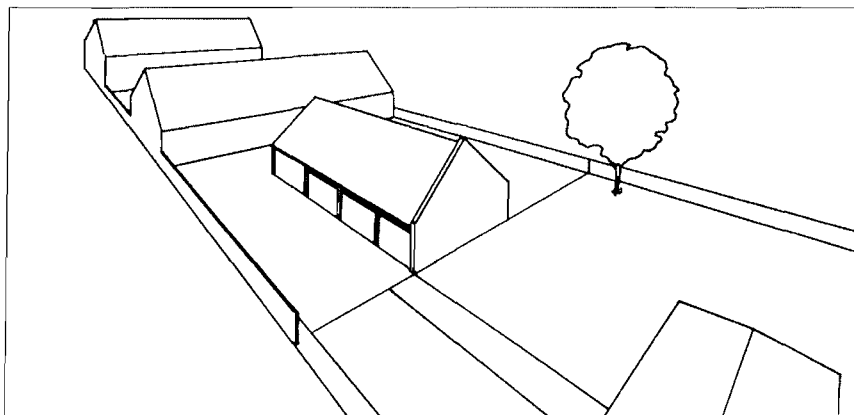
- une première proposition que l'on pourrait définir comme "minimale",
- une deuxième proposition que l'on pourrait définir comme évolutive.

Le principe d'implantation des nouvelles classes a été étudié dans le souci de permettre :

- un accès de ces nouveaux locaux à l'abri des intempéries,
- une meilleure relation au sein du groupe scolaire en essayant au mieux de regrouper les nouvelles classes au reste du groupe scolaire.



Plan masse



Vue perspective des bâtiments existants

# Construction de deux nouvelles classes

## Proposition "minimale"

L'implantation des deux nouvelles classes est localisée perpendiculairement au préau existant.

Cette disposition permet aux élèves et enseignants d'accéder aux classes par le préau à l'abri des intempéries.

Le programme comprend :

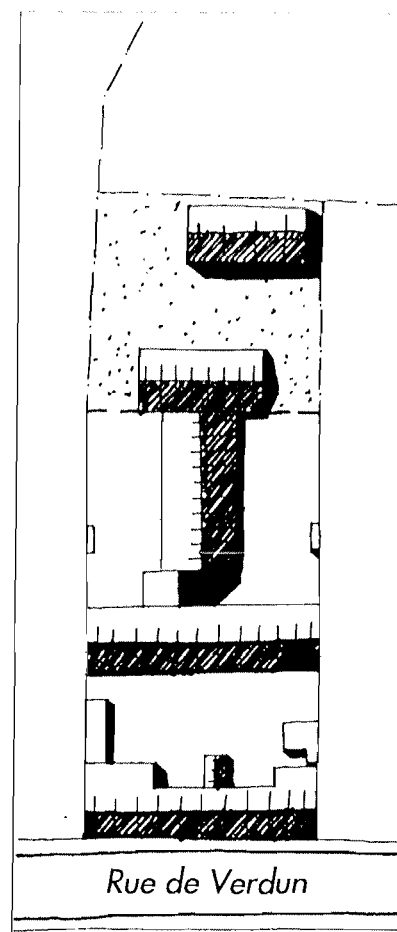
- deux salles de classes de respectivement 60 m<sup>2</sup> (cf. norme de l'Education Nationale : minimum 50 m<sup>2</sup>).

- deux sas d'entrée de respectivement 10 m<sup>2</sup>

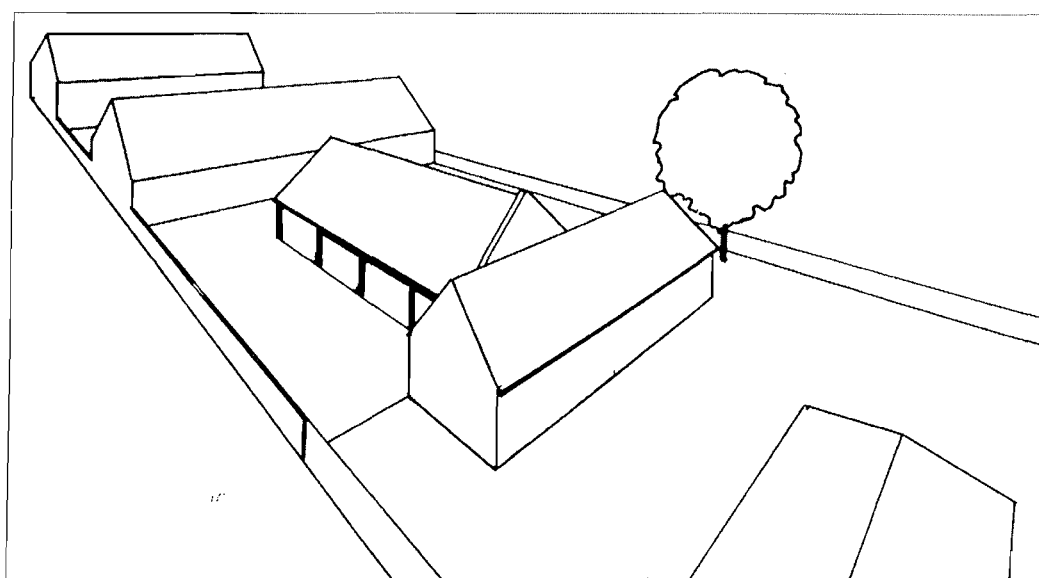
Il est envisagé dans chaque classe un placard de rangement pour l'enseignant ainsi que des casiers à usage des élèves.

Dans cette proposition le préfabriqué peut être affecté pour :

- un usage pédagogique (ateliers, salle d'exercices, ...)
- un usage extra scolaire tel que des vestiaires en relation avec le terrain de sport proche. Dans cette hypothèse, il faudra redéfinir les limites de clôture autour du préfabriqué.

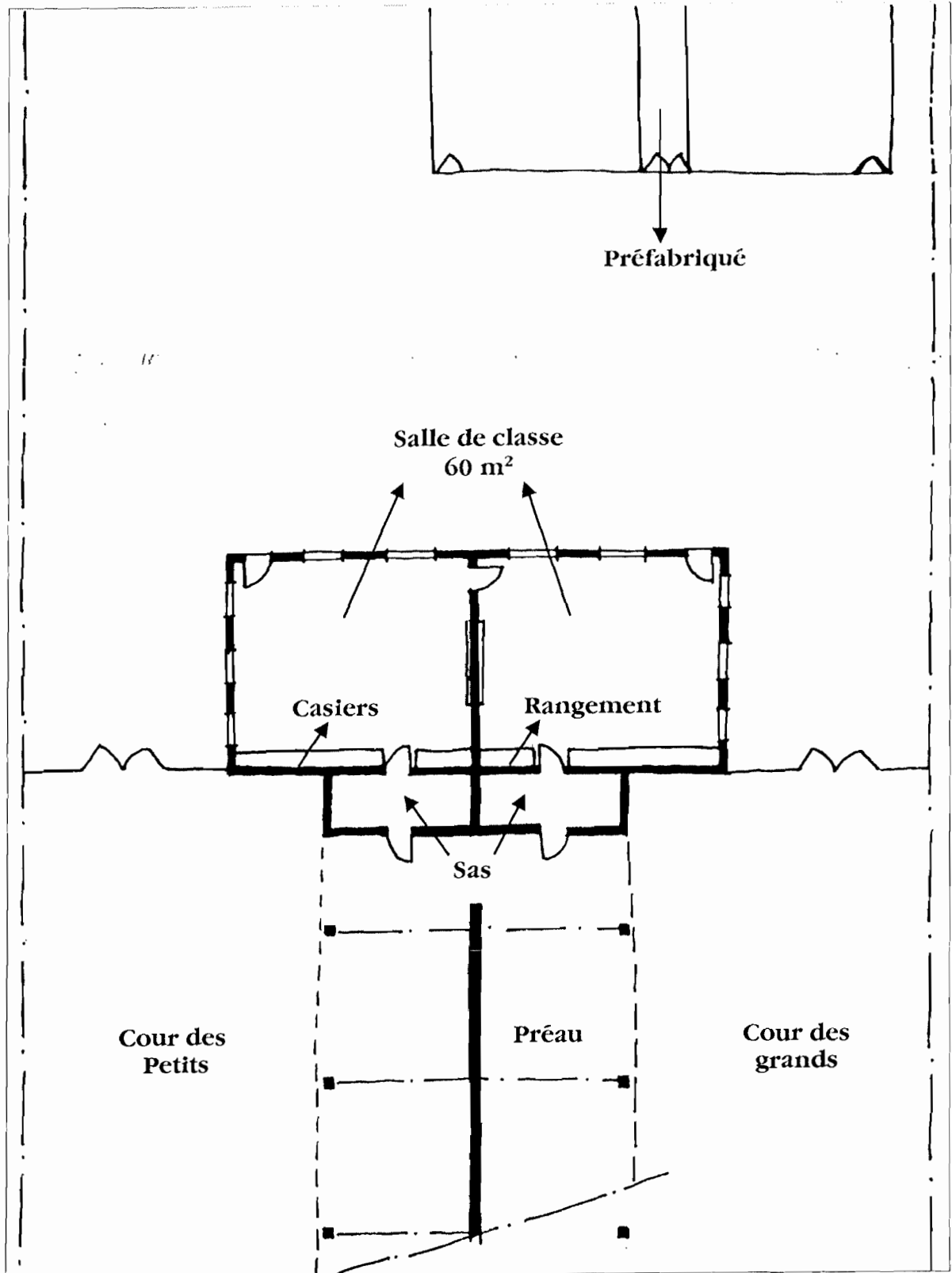


Plan masse



Vue perspective du volume des deux nouvelles classes

# Proposition "minimale"



Echelle 1/500

# Construction de deux nouvelles classes

## Proposition évolutive

L'implantation des deux nouvelles classes est identique à la première proposition, perpendiculairement au préau.

L'organisation diffère de la précédente esquisse par le fait qu'elle permet d'envisager une extension du projet, suivant le développement de la commune en terme de population (ouverture d'une nouvelle classe), ou le besoin de s'agrandir afin de répondre à de nouveaux programmes pédagogiques.

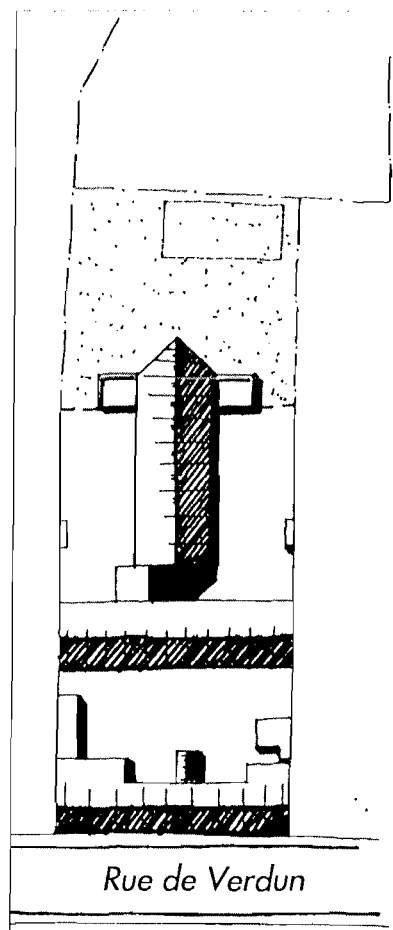
Le programme est identique à celui de la première proposition (2 classes d'environ 60 m<sup>2</sup>, un sas d'entrée).

L'évolution peut être envisagée en trois phases :

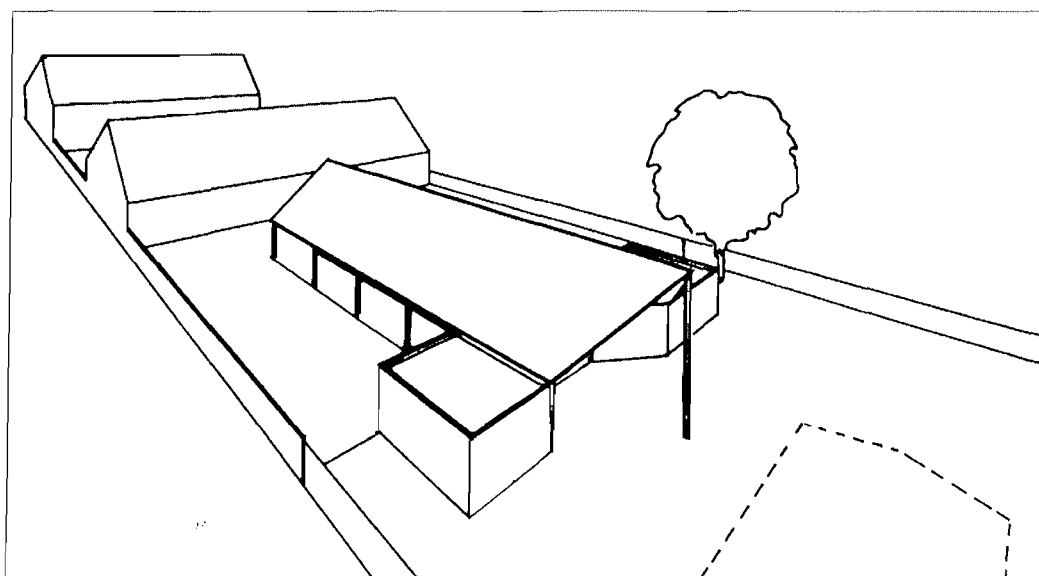
1 - construction des deux classes et du petit préau donnant sur les espaces de jeux,

2 - construction d'une troisième classe ou d'un atelier commun aux deux classes de 60 m<sup>2</sup>,

3 - aménagement des combles en vue de la création d'un lieu à usage spécifique, l'heure du conte, petite salle de projection, etc....



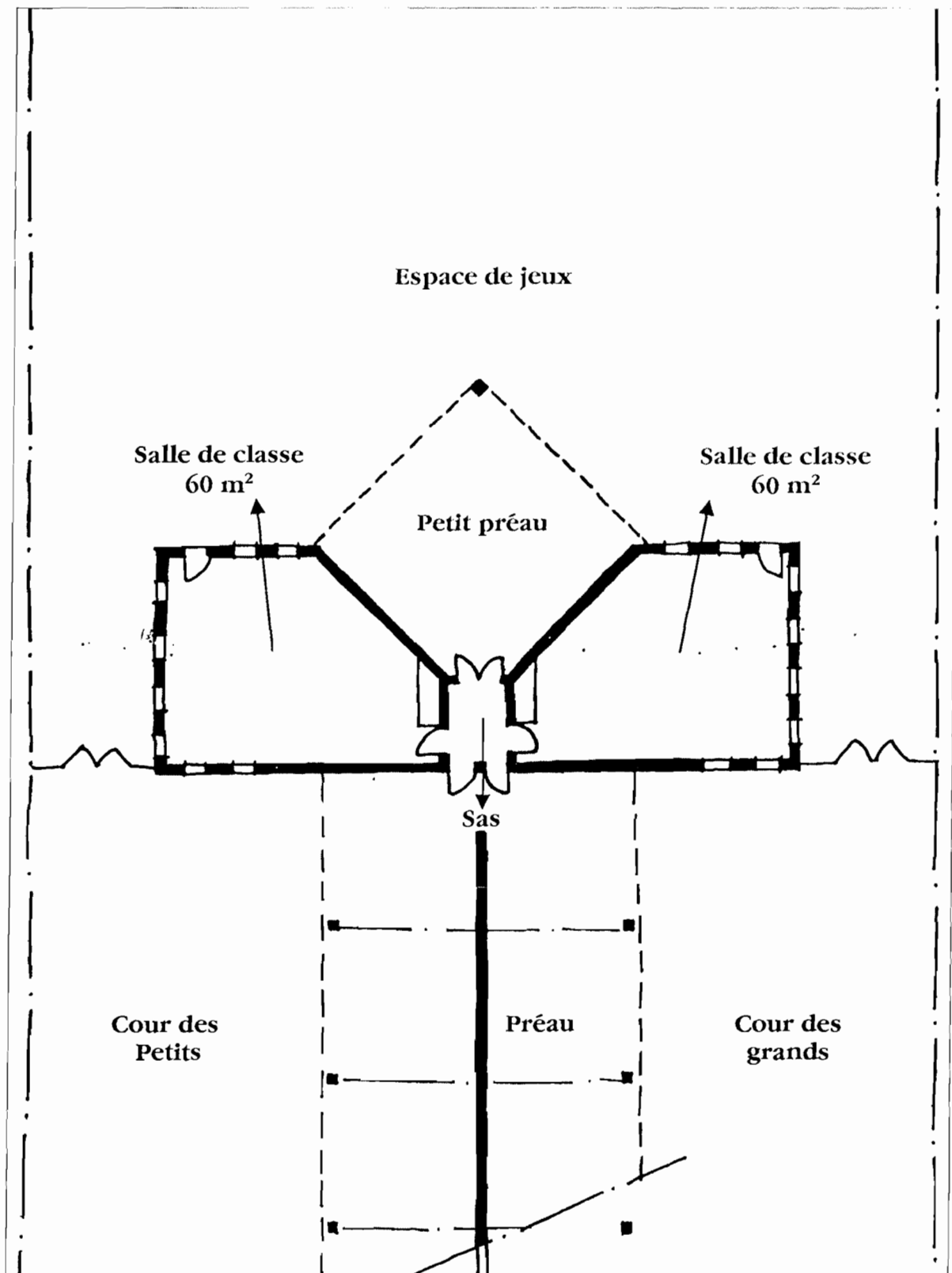
Plan masse



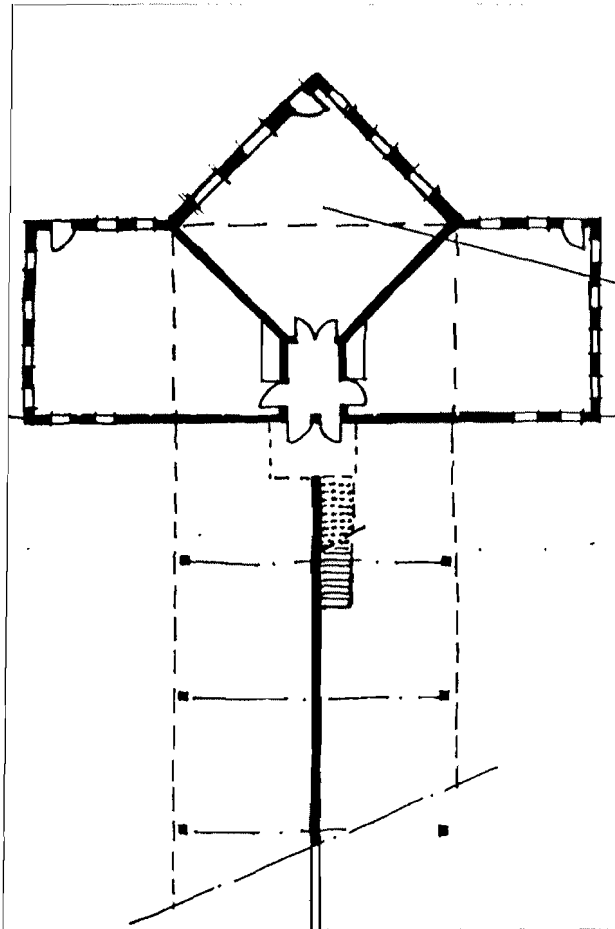
Vue perspective du volume des deux nouvelles classes



## Proposition évolutive : phase 1

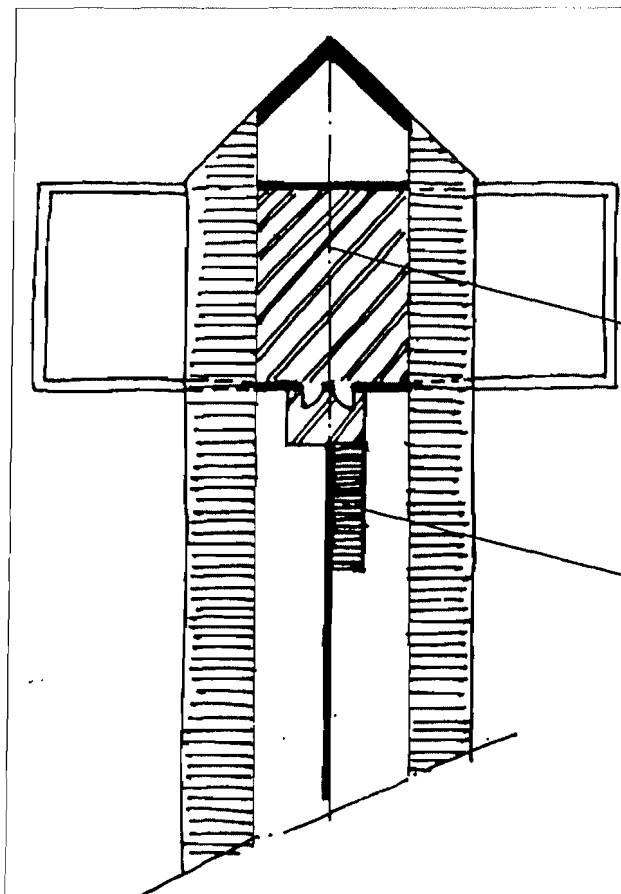


Echelle 1/500



**Proposition évolutive :  
phase 2**

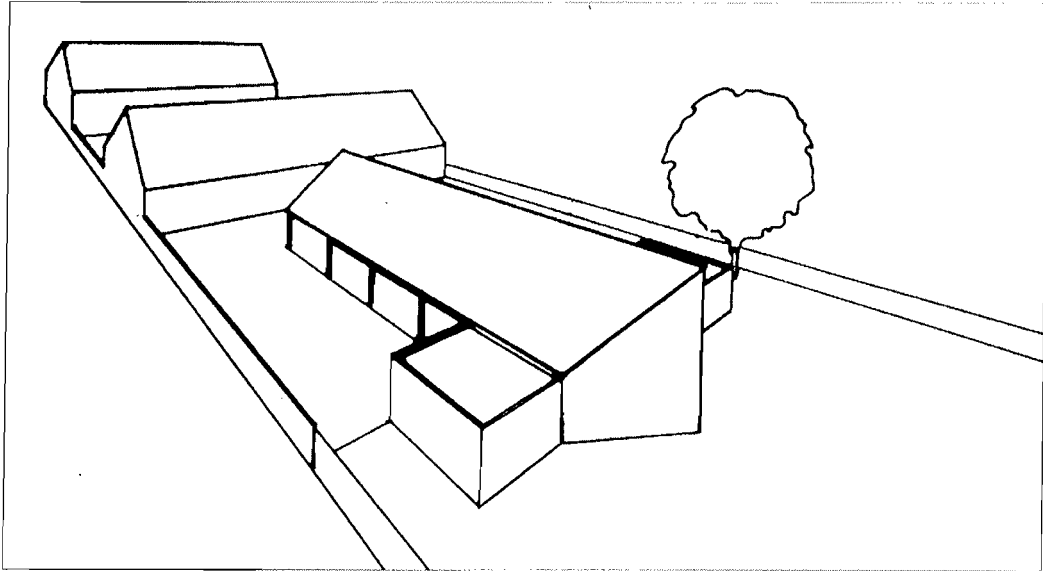
Salle de classe  
ou atelier  
60 m<sup>2</sup>



**Proposition évolutive :  
phase 3**

aménagement des  
combles

escalier d'accès  
à l'étage



**Vue perspective du volume des deux nouvelles classes  
et de leur extension possible**



***Equipe permanente attachée au secteur :***

<b><i>Architecte</i></b>	<b><i>Fanny Frigout</i></b>
<b><i>Ecologue</i></b>	<b><i>Ahmed Rebaï</i></b>
<b><i>Paysagiste</i></b>	<b><i>Jean-Marc Lemoing</i></b>
<b><i>Assistant d'étude</i></b>	<b><i>Didier Escherich</i></b>
<b><i>Secrétariat</i></b>	<b><i>Monique Dhoedt</i></b>

***Ce document a été réalisé par***

<b><i>Architecte</i></b>	<b><i>Fanny Frigout</i></b>
<b><i>Assistant d'étude</i></b>	<b><i>Didier Escherich</i></b>